## Initiatives ministérielles

C'est une institution de plus à laquelle le gouvernement veut toucher. Il veut s'attaquer à la fibre de notre essence dont nous sommes si fiers et démonter pièce par pièce ce qui fait de nous des Canadiens. Qu'on pense à VIA Rail, aux compagnies aériennes, à notre réseau de transport, à Postes Canada, à l'élimination de l'AEIE qui protégeait l'industrie canadienne et qui, loin d'être contre les investissements étrangers, prenait la défense des entreprises de camionnage ou de celles qui excellaient dans leur domaine.

Radio-Canada est incapable de promouvoir l'unité canadienne. Peut-on imaginer rien de plus dément pour une chaîne de radiodiffusion canadienne? Et maintenant le gouvernement veut toucher au système d'octroi obligatoire de licences pour les médicaments. Je ne cherche pas à chasser les multinationales, pas plus que ne le font notre parti et notre porte-parole qui a si éloquemment ouvert le débat sur cette question. Ce n'est pas ça que nous cherchons.

Nous voulons faire remarquer que le système d'octroi obligatoire de licences pour les médicaments permet aux produits de marque et aux produits génériques de coexister sans se nuire mutuellement. Et savez-vous à qui profite le plus ce système, si on laisse un moment de côté les fabricants de médicaments de marque et de médicaments génériques? Ce sont les Canadiens car ils ont ainsi un système de soins de santé qui leur revient moins cher. Les entreprises canadiennes aussi en profitent, elles créent des emplois, font des bénéfices et paient des impôts.

Alors pourquoi changer quelque chose qui est particulier au Canada et qui n'a besoin d'aucune modification?

Le quatrième point que je préférerais taire mais dont je vais quand même parler est le suivant. Lors du débat sur le projet de loi C-22, certains de l'autre côté ont suggéré que si on s'opposait à ce projet de loi, c'est qu'on était anti-québécois. Et maintenant, nous entendons ces personnes dire la même chose à propos du projet de loi C-91. Un grand nombre des multinationales qui fabriquent des médicaments de marque se trouvent au Québec. Elles ne sont pas exclusivement situées en Ontario. Nous en avons pas mal, mais il y en a aussi beaucoup au Ouébec.

Nous entendons des voix en face qui nous disent que si nous nous opposons au projet de loi C-91, c'est que nous sommes contre le Québec et contre les intérêts de cette province. C'est exactement ce genre d'allégations qui a empoisonné le débat référendaire auquel nous avons tous participé. Ces voix ce sont celles des véritables ennemis du Canada.

Nous savons à quoi nous en tenir avec le Québec. Nous savons également ce que nous avons fait durant la campagne référendaire lorsque les Canadiens se sont prononcés. On doit respecter leurs opinions. Le projet de loi C-91 n'est pas un critère de loyauté ou de patriotisme qu'on fait subir à une province en particulier. Il s'agit d'une question de soins de santé, un point c'est tout. Qu'il y ait ou non des fabricants de médicaments de marque au Québec—et c'est bien le cas,—il n'en demeure pas moins que le projet de loi C-91 intéresse également les Québécois, les Canadiens vivant au Québec, car ils se demandent eux aussi combien ils consacrent à l'achat de leurs médicaments sur ordonnance lorsqu'ils en ont malheureusement besoin.

Ce sont-là les quatre questions en jeu. Il ne s'agit pas pour le ministre de dire que c'est là une bonne politique pour le Canada. Si c'est bien le cas, je ne voudrais pas voir ce que le ministre entend par mauvaise politique, et je crois que les Canadiens ne sont pas dupes.

En terminant, j'exhorte les Canadiens à se porter à la défense du système d'octroi obligatoire de licences dans le domaine des médicaments, car il s'agit là d'une institution bien canadienne. Cette question pourrait nous révéler des surprises. Rappelez-vous lorsque nos vis-à-vis ont essayé de désindexer les pensions de vieillesse car ils s'imaginaient que les personnes âgées étaient impuissantes et incapables de mobiliser l'opinion publique. Qu'est-il arrivé à cette très belle vieille dame qui a traité le premier ministre de Charlie Brown? Elle a captivé l'imagination non seulement des personnes âgées, mais également de nos jeunes, des neveux et des nièces, et elle a mobilisé l'opinion publique à tel point que le gouvernement a été forcé de reculer.

• (1620)

C'est un peu la même chose en l'occurrence, puisqu'on parle des personnes âgées qui comptent le plus sur nos soins de santé et nos régimes provinciaux d'assurance-médicaments qui tendent à offrir des médicaments prescrits aux personnes âgées.

J'exhorte les personnes âgées et moins âgées à participer à ce débat. Nous allons certainement nous battre pour préserver ce système qui donne de si bons résultats, qui garantit une augmentation modérée des prix et qui permet aux fabricants de produits de marque et de produits génériques de coexister.

Pourquoi devrions-nous céder sans nous battre alors que cette institution est si profitable pour le Canada et les Canadiens? Nous devons faire en sorte de préserver notre système de soins de santé. Au moment même où les ministres provinciaux de la santé viennent à Ottawa quotidiennement parler d'une augmentation des coûts, le gouvernement s'engage dans la direction opposée. Au